

Bilan 2016 de la DAC

La DAC Martinique, en 2016, a poursuivi son action dans le sens de la transversalité et de la collégialité au service du territoire.

En externe, le fait le plus marquant de l'année, aura été la mise en place de la Collectivité Territoriale de Martinique (CTM), qui est venue succéder au Département et la Région, et en reprend les compétences.

La DAC a mis le territoire, son maillage et sa structuration, au cœur de ses préoccupations. Au regard des moyens dévolus, les actions structurantes à l'échelle du territoire ont ainsi été privilégiées.

- Tropiques Atrium Scène nationale : Compte tenu de son implication sur l'ensemble du territoire, notamment à travers son programme de décentralisation de spectacles « Territoires en Culture », et des nouveaux dispositifs mis en œuvre en 2016, à savoir, *Emergences musique*, *En avant la création* et l'ouverture du concours d'entrée à l'Académie de l'union (destiné aux jeunes comédiens), la DAC a porté sa participation de 830 000 € à 1 Million €. La Collectivité Territoriale de Martinique (CTM) participe à 3 Millions €.
- L'aide à 13 projets martiniquais dans le secteur du spectacle vivant -théâtre et danse- via un comité d'experts interrégional Martinique/Guadeloupe qui s'est tenu à Pointe-à-Pitre en mars.
- L'accompagnement de deux structures indépendantes conventionnées, la Maison Rouge, au quartier des Terres-Sainville à Fort de France, pour la danse, et l'espace A'zwel, dans le quartier des Hauts de Terreville à Schoelcher, pour le théâtre jeune public, auxquels vient s'ajouter le Petit Théâtre de Redoute à Fort de France (convention envisagée pour 2017).
- En matière d'arts plastiques, deux aides individuelles à la création ont été attribuées au graphiste David Gumbs et au photographe Robert Charlotte, ainsi que deux allocations à l'installation d'ateliers à Hélène Raffestin et Ricardo Ozier Lafontaine, peintres, après avis d'une commission spécialisée, réunie en mars.
- La Ville de Schoelcher, qui développe un programme de création d'œuvres d'artistes sur les murs de la ville « l'Art dans la ville », a été retenue parmi les lauréats de l'appel à projets national du Ministère de la Culture « *Street Art 2016* » pour une création de l'artiste Pierre Roy-Camille, réalisée en novembre.
- Soutien à la mobilité et à l'accès à des formations diplômantes pour des jeunes artistes martiniquais ainsi que des actions de formation continue dans le spectacle vivant. Participation au financement du Campus Caribéen des Arts, école d'arts qui donne accès aux diplômes nationaux DNA et DNSEP (habilitation renouvelée sous conditions jusqu'en 2017).
- Concernant les monuments historiques, contribution à la restauration d'édifices protégés, « classés » -cathédrale Saint Louis à Fort de France ; presbytère de l'église du Carbet- ou « inscrits » -Parc culturel Aimé Césaire ; presbytère de l'église de Case-Pilote ; église du mouillage à Saint Pierre ; maison Taïlamé au Carbet-, le confortement de l'Hôtel de Ville du Saint-Esprit et des opérations sur des objets protégés. Poursuite des travaux sur le Fort Saint-Louis dans le cadre du Protocole Culture/Défense.
- Avec une nouvelle mesure de protection prise pour l'habitation Sucrierie aux Anses d'Arlet, la Martinique compte 105 monuments historiques protégés, dont 22 « classés » et 83 « inscrits ».
- Les *Rendez-vous aux Jardins* ont rencontré un très large succès avec 2 665 visiteurs dans 21 jardins ouverts en Martinique les 3, 4 et 5 juin.

- Pour leur 33^{ème} édition, sur le thème « Patrimoine et citoyenneté », les *Journées Européennes du Patrimoine* ont accueilli 15 218 visiteurs dans 39 monuments et édifices ouverts les 17 et 18 septembre.
- Cinq nouveaux ouvrages de la collection « Parcours du Patrimoine » consacrés à 12 communes de Martinique, en partenariat avec la Fondation Clément, et un ouvrage consacré à la Préfecture de Martinique et à la Villa Aubéry dans la même collection, ont été publiés en septembre 2016.
- En matière d'archéologie, un arrêté a été pris instituant une Zone de Présomption de Prescription Archéologique (ZPPA) sur la commune de Bellefontaine. Plusieurs opérations de recherches et de fouilles programmées ont été autorisées, notamment au Carbet et à Saint-Pierre. Soutien à la préparation d'une publication sur les fouilles faites sur le bord de mer de Saint-Pierre.
- Dans le cadre de l'archéologie préventive, 427 dossiers ont été instruits ; 26 prescriptions de diagnostic ont été émises et 17 diagnostics engagés sur le terrain. 15 rapports de diagnostic ont été reçus et 8 prescriptions de fouille ont été émises.
- Dans le cadre d'une mission archéologique de sauvetage, la DAC a confié à l'INRAP la réalisation d'un rapport sur la fouille de la nécropole servile d'Anse Bellay aux Anses d'Arlet, dont la conservation est à terme compromise par l'érosion maritime et le recul du trait de côte constaté depuis plusieurs années.
- La Commission interrégionale de la recherche archéologique (CIRA) pour l'outre-mer qui a son siège à la DAC de Martinique a tenu une première réunion en février en Guadeloupe, où elle a examiné 33 dossiers, une seconde en visioconférence le 16 juin, qui a examiné 18 dossiers, et une dernière en octobre à Paris, au cours de laquelle 21 dossiers ont été examinés.
- Les *Journées nationales de l'Archéologie* ont donné lieu à une conférence aux Anses d'Arlet et une autre au Musée d'archéologie précolombienne de la CTM à Fort de France, les 17, 18 et 19 juin.
- Soutien aux structures de lecture publique dans une logique de territoire, accompagnement de la politique d'animation culturelle des médiathèques, des projets autour de l'accès au livre et à la lecture émanant du réseau associatif, des actions concernant la lutte contre l'illettrisme en direction de publics variés. En termes d'accompagnement à la construction ou à la rénovation des bibliothèques / médiathèques, la DAC s'appuie sur le dispositif de la Dotation générale de décentralisation (DGD), dont elle est service instructeur.
- Application effective de la TSA dans les cinémas en outre-mer depuis le 1^{er} janvier 2016, qui permet notamment de soutenir le passage au numérique des équipements cinématographiques. Le circuit itinérant Ciné Woulé & Company a fait une demande d'aide à la modernisation auprès du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) qui a obtenu un avis favorable lors de sa commission de juin.
- En matière d'éducation artistique et culturelle, la DAC a accentué son implication dans le développement de Parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) thématiques et territoriaux à l'échelle de l'Académie, alliant temps de résidence, de formation et d'interventions auprès de différents publics, sur le temps scolaire de la maternelle à l'université, et hors temps scolaire, impliquant des équipes artistiques et culturelles professionnelles locales ou en résidence. Les territoires prioritaires, politique de la ville et milieu rural, ont été privilégiés.

- Poursuite du renouvellement du cadre contractuel avec les collectivités territoriales volontaires avec la signature de conventions territoriales de développement culturel et de la réactivation de la déclinaison territoriale des protocoles interministériels en faveur des publics et leur mise en œuvre sur le terrain :
 - Après Culture/Éducation Nationale ; Culture/Agriculture ; Culture/Justice (convention quadripartite DAC, SPIP, PJJ, Centre pénitentiaire de Ducos) en 2015, signature de la convention Culture/Santé le 24 février et lancement de l'appel à projets cofinancé par la DAC et l'ARS qui a permis dès sa première année de soutenir une quinzaine d'actions dans une dizaine d'établissements, centres hospitaliers et EHPAD.
 - Après Le Prêcheur, Le François et Schœlcher en 2015, signature d'une nouvelle Convention Territoriale de Développement Culturel avec Les Anses d'Arlet le 21 novembre.
- Réalisation d'une nouvelle édition de « *l'Atlas culturel des communes* » en version électronique exposant de manière détaillée les contributions de la DAC de 2011 à 2015 sur les 34 communes de Martinique.
- Collaborations avec les Alliances Françaises de la Caraïbe et plus précisément avec celle très active de Sainte Lucie, qui a fondé des partenariats avec d'autres îles des Petites Antilles : Saint Vincent, Trinidad, la Dominique, permettant ainsi d'étendre le réseau de diffusion des artistes martiniquais au sein du bassin caribéen.

Le budget de la DAC pour 2016 était de **4 770 726 €** ventilé sur 4 BOP.

